

# Communiqué du cardinal Jean-Pierre Ricard, Archevêque de Bordeaux

Publié le 24 janvier 2009  
3 minutes

Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

## Déclaration du Card. Ricard à propos de la levée de l'excommunication

*Le 24 janvier, le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et membre de la Commission Pontificale « Ecclesia Dei » a fait une déclaration au sujet de la levée de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X.*

Le décret, signé le 21 janvier 2009 par le cardinal Re, préfet de la Congrégation des évêques, à la demande du pape Benoît XVI, lève l'excommunication encourue latae sententiae par les évêques ordonnés le 30 juin 1988 par Mgr Lefebvre et formellement déclarée par le décret du cardinal Gantin, le 1<sup>o</sup> juillet 1988.

Cette levée a été demandée plus d'une fois par Mgr Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint Pie X, et tout particulièrement dans une lettre adressée au cardinal Castrillon Hoyos, le 15 décembre dernier, au nom des 4 évêques concernés. Il en faisait même, avec la possibilité pour tout prêtre de célébrer la messe avec le missel de Saint Pie V, une des deux conditions préalables à l'ouverture d'un dialogue avec Rome. Il avait fait prier ses fidèles à cette intention.

Le pape Benoît XVI a voulu aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait faire comme main tendue, comme invitation à une réconciliation. Le pape, théologien et historien de la théologie, sait le drame que représente un schisme dans l'Eglise. Il entend la question qui est souvent posée dans cette histoire des schismes : a-t-on pris vraiment tous les moyens pour éviter ce schisme ? Lui-même s'est senti investi de la mission de tout faire pour retisser les fils déchirés de l'unité ecclésiale. N'oublions pas que le pape connaît bien le dossier car il avait été chargé par le pape Jean-Paul II de prendre contact avec Mgr Lefebvre et d'essayer de l'empêcher de commettre l'acte irrémédiable des sacres épiscopaux. Celui qui était à l'époque le cardinal Ratzinger avait été marqué par l'échec de sa mission.

**La levée de l'excommunication n'est pas une fin mais le début d'un processus de dialogue.**

Elle ne règle pas deux questions fondamentales : la structure juridique de la Fraternité Saint Pie X dans l'Eglise et un accord sur les questions dogmatiques et ecclésiologiques. Mais elle ouvre un chemin à parcourir ensemble. Ce chemin sera sans doute long. Il demandera meilleure connaissance mutuelle et estime. A un moment, la question du texte même du Concile Vatican II comme document magistériel de première importance devra être posée. Elle est fondamentale. Mais toutes les difficultés ne seront pas forcément de type doctrinal. D'autres, de type culturel et politique, peuvent aussi émerger. Les derniers propos, inacceptables, de Mgr Williamson, niant le drame de l'extermination des Juifs, en sont un exemple.

On peut pourtant penser que la dynamique suscitée par la levée des excommunications devrait aider à la mise en route de ce dialogue voulu par le pape.

En cette fin de Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, n'oublions pas que le chemin le plus sûr

pour marcher vers l'unité de tous les disciples du Christ reste la prière.

A Bordeaux, le 24 janvier 2009

**Cardinal Jean-Pierre cardinal RICARD**, Archevêque de Bordeaux

Membre de la Commission

Pontificale « Ecclesia Dei »